

英國駐劄兼和蘭國駐劄特命全權公使シシエル、シリチエヴィッチ

暹羅國皇帝陛下

陸軍少將モム、チャチデー、ウドム
公使館參事官セー、コラチオニ、ドレリ
陸軍大尉ルアング、ビェヴァナルト、ナリヤー
ル

瑞典國、「エッツ」及「ヴァンド」皇帝陛下

前司法大臣、丁扶國駐劄特命全權公使、常設仲裁
裁判所裁判官クヌート、ヒヤルマル・レオナル
ド、ハムマルスキョルド

前無省大臣、前高等法院評定官、常設仲裁裁判所
裁判官ヨハンネス、ヘルネル

瑞西聯邦政府

英國駐劄兼和蘭國駐劄特命全權公使ガストン、カ
ルラン

membre de la cour permanente d'arbitrage;

Son Excellence M. MICHEL MILITCHEVITCH, Son envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Londres et
à La Haye.

SA MAJESTÉ LE ROI DE SIAM:

MOM CHATIDEJ UDOM, major-général;

M. C. CORRAGONI D'ORELLI, Son conseiller de légation;

LUANG BHUVANARTH NARÜBAL, capitaine.

SA MAJESTÉ LE ROI DE SUÈDE, DES GOTHES ET
DES VENDES:

Son Excellence M. KNUYT HJALMAR LEONARD HAM-

MARSKJOLD, Son ancien ministre de la justice, Son
envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Co-
penhague, membre de la cour permanente d'arbi-
trage;

M. JOHANNES HELINER, Son ancien ministre sans por-
tefeuille, ancien membre de la cour suprême de Suède,
membre de la cour permanente d'arbitrage.

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE:

Son Excellence M. GASTON CARLIN, envoyé extraordi-
naire et ministre plénipotentiaire de la Confédération
suisse à Londres et à La Haye;

陸軍參謀大佐、「ジエネヴァ」大學教授ユージエ
ーン、ボレル

「チューリヒ」大學法學教授マックス、フーベル

土耳其國皇帝陛下

特命大使、「ミニストル、ド、レヅカフ」チェル

カン、パシヤ

伊國駐劄特命全權公使レシッド、ベ

海軍中將メヘシッド、パシヤ

「ヴェネズエラ」合衆國大統領

獨逸國駐劄特命代理公使ホセ、ヒル、フォルトウ
ル

因テ各全權委員ハ其ノ良好妥當ナリト認メラレタル委
任狀ヲ寄託シタル後左ノ條項ヲ協定セリ

第一條

軍艦ニ變更セラレタル商船ハ其ノ掲ケル國旗ノ所屬國
ノ直接ノ管轄直接ノ監督及責任ノ下ニ置カルルニ非サ
レハ軍艦ニ屬スル權利及義務ヲ有スルコトヲ得ス

商船ヲ軍艦ニ變更スルコトニ關スル條約

M. EUGÈNE BOREL, colonel d'état major-général, pro-
fesseur à l'université de Genève;

M. MAX HUBER, professeur de droit à l'université de
Zürich.

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DES OTTOMANS:

Son Excellence TURKHAN PACHA, Son ambassadeur ex-
traordinaire, ministre de l'evkaf;

Son Excellence RECHID BEY, Son ambassadeur à Rome;

Son Excellence MEHEMMED PACHA, vice-amiral.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS DE VÉNÉZUÉLA:

M. JOSE GIL FORTOUL, chargé d'affaires de la Républi-
que à Berlin.

Lesquels, après avoir déposé leurs pleins pouvoirs, trou-
vés en bonne et due forme, sont convenus des disposi-
tions suivantes:

ARTICLE PREMIER.

Aucun navire de commerce transformé en bâtiment de
guerre ne peut avoir les droits et les obligations attachés
à cette qualité, s'il n'est placé sous l'autorité directe, le
contrôle immédiat et la responsabilité de la Puissance dont
il porte le pavillon.

第二條

特殊き章
軍艦ニ變更セラレタル商船ニハ其ノ國ノ軍艦ノ外部ノ
特殊徽章ヲ附スルコトヲ要ス

ARTICLE 2.

Les navires de commerce transformés en bâtiments de guerre doivent porter les signes extérieurs distinctifs des bâtiments de guerre de leur nationalité.

第三條

指揮官
指揮官ハ國家ノ勤務ニ服シ且當該官憲ニ依テ正式ニ任命セラレ其ノ氏名ハ艦隊ノ將校名簿中ニ記載セラルヘキモノトス

ARTICLE 3.

Le commandant doit être au service de l'Etat dûment commissionné par les autorités compétentes. Son nom doit figurer sur la liste des officiers de la flotte militaire.

第四條

乗員
乗員ハ軍紀ニ服スヘキモノトス

ARTICLE 4.

L'équipage doit être soumis aux règles de la discipline militaire.

第五條

戦争の法規慣例の遵守
軍艦ニ變更セラレタル一切ノ商船ハ其ノ行動ニ付戦争ノ法規慣例ヲ遵守スヘキモノトス

ARTICLE 5.

Tout navire de commerce transformé en bâtiment de guerre est tenu d'observer dans ses opérations, les lois et coutumes de la guerre.

第六條

軍艦表への記入
交戦者ニシテ商船ヲ軍艦ニ變更シタルモノハ成ルヘク速ニ右變更ヲ其ノ軍艦表中ニ記入スルコトヲ要ス

ARTICLE 6.

Le belligérant, qui transforme un navire de commerce en bâtiment de guerre, doit, le plus tôt possible, mentionner cette transformation sur la liste des bâtiments de sa flotte

militaire.

ARTICLE 7.

Les dispositions de la présente Convention ne sont applicables qu'entre les Puissances contractantes et seulement si les belligérants sont tous parties à la Convention.

ARTICLE 8.

La présente Convention sera ratifiée aussitôt que possible.

Les ratifications seront déposées à La Haye.

Le premier dépôt de ratifications sera constaté par un procès-verbal signé par les représentants des Puissances qui y prennent part et par le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas.

Les dépôts ultérieurs de ratifications se feront au moyen d'une notification écrite, adressée au Gouvernement des Pays-Bas et accompagnée de l'instrument de ratification.

Copie certifiée conforme du procès-verbal relatif au premier dépôt de ratifications, des notifications mentionnées à l'alinéa précédent, ainsi que des instruments de ratification, sera immédiatement remise, par les soins du Gouvernement des Pays-Bas, et par la voie diplomatique, aux Pui-

本条約の適用

第七條

本條約ノ規定ハ交戰國カ悉ク本條約ノ當事者ナルトキニ限締約國間ニノミ之ヲ適用ス

第八條

本條約ハ成ルヘク速ニ批准スヘシ

批准

批准書ハ海牙ニ寄託ス

第一回ノ批准書寄託ハ之ニ加リタル諸國ノ代表者及和蘭國外務大臣ノ署名シタル調書ヲ以テ之ヲ證ス

爾後ノ批准書寄託ハ和蘭國政府ニ宛テ且批准書ヲ添附シタル通告書ヲ以テ之ヲ爲ス

第一回ノ批准書寄託ニ關スル調書、前項ニ掲ケタル通告書及批准書ノ認證謄本ハ和蘭國政府ヨリ外交上ノ手續ヲ以テ直ニ之ヲ第二回平和會議ニ招請セラレタル諸國及本條約ニ加盟スル他ノ諸國ニ交付スヘシ前項ニ掲ケタル場合ニ於テハ和蘭國政府ハ同時ニ通告書ヲ接受

商船ヲ軍艦ニ變更スルコトニ關スル條約

シタル日ヲ通知スルモノスト

第九條

非記名國

記名國ニ非サル諸國ハ本條約ニ加盟スルコトヲ得

加盟セムト欲スル國ハ書面ヲ以テ其ノ意思ヲ和蘭國政府ニ通告シ且加盟書ヲ送付シ之ヲ和蘭國政府ノ文庫ニ寄託スヘシ

和蘭國政府ハ直ニ通告書及加盟書ノ認證謄本ヲ爾餘ノ諸國ニ送付シ且右通告書ヲ接受シタル日ヲ通知スヘシ

第十條

効力の發
本條約ハ第一回ノ批准書寄託ニ加リタル諸國ニ對シテハ其ノ寄託ノ調書ノ日附ヨリ六十日ノ後又其ノ後ニ批准シ又ハ加盟スル諸國ニ對シテハ和蘭國政府カ右批准又ハ加盟ノ通告ヲ接受シタルトキヨリ六十日ノ後ニ其

sances conviées à la Deuxième Conférence de la Paix, ainsi qu'aux autres Puissances qui auront adhéré à la Convention. Dans les cas visés par l'alinéa précédent, ledit Gouvernement leur fera connaître en même temps la date à laquelle il a reçu la notification.

ARTICLE 9.

Les Puissances non signataires sont admises à adhérer à la présente Convention.

La Puissance qui désire adhérer notifie par écrit son intention au Gouvernement des Pays-Bas en lui transmettant l'acte d'adhésion qui sera déposé dans les archives dudit Gouvernement.

Ce Gouvernement transmettra immédiatement à toutes les autres Puissances copie certifiée conforme de la notification ainsi que de l'acte d'adhésion, en indiquant la date à laquelle il a reçu la notification.

ARTICLE 10.

La présente Convention produira effet, pour les Puissances qui auront participé au premier dépôt de ratifications, soixante jours après la date du procès-verbal de ce dépôt, et pour les Puissances qui ratifieront ultérieurement ou qui

adhéreront, soixante jours après que la notification de leur ratification ou de leur adhésion aura été reçue par le Gouvernement des Pays-Bas.

ARTICLE 11.

Si l'arrivait qu'une des Puissances contractantes voudrât dénoncer la présente Convention, la dénonciation sera notifiée par écrit au Gouvernement des Pays-Bas qui communiquera immédiatement copie certifiée conforme de la notification à toutes les autres Puissances en leur faisant savoir la date à laquelle il l'a reçue.

La dénonciation ne produira ses effets qu'à l'égard de la Puissance qui l'aura notifiée et un an après que la notification en sera parvenue au Gouvernement des Pays-Bas.

ARTICLE 12.

Un registre tenu par le Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas indiquera la date du dépôt de ratifications effectué en vertu de l'article 8 alinéas 3 et 4, ainsi que la date à laquelle auront été reçues les notifications d'adhésion (article 9 alinéa 2) ou de dénonciation (article 11 alinéa 1).

Chaque Puissance contractante est admise à prendre connaissance de ce registre et à en demander des extraits certifiés.

廢棄

締約國中本條約ヲ廢棄セムト欲スルモノアルトキハ書面ヲ以テ其ノ旨和蘭國政府ニ通告スヘシ和蘭國政府ハ直ニ通告書ノ認證謄本ヲ爾餘ノ諸國ニ送付シ且右通告書ヲ接受シタル日ヲ通知スヘシ

第十一條

ノ效力ヲ生スルモノトス

廢棄ハ其ノ通告カ和蘭國政府ニ到達シタルトキヨリ一年ノ後右通告ヲ爲シタル國ニ對シテノ其ノ效力ヲ生スルモノトス

第十二條

和蘭國外務省ハ帳簿ヲ備ヘ置キ第八條第三項及第四項ニ依リ爲シタル批准書寄託ノ日竝加盟(第九條第二項)又ハ廢棄(第十一條第一項)ノ通告ヲ接受シタル日ヲ記入スルモノトス

各締約國ハ右帳簿ヲ閱覽シ且其ノ認證抄本ヲ請求スルコトヲ得

寄託記入
の帳簿

末文

右證據トシテ各全權委員本條約ニ署名ス

千九百七年十月十八日海牙ニ於テ本書一通ヲ作り之ヲ和蘭國政府ノ文庫ニ寄託シ其ノ認證謄本ヲ外交上ノ手續ニ依リ第二回平和會議ニ招請セラレタル諸國ニ交付スヘキモノトス

第一 獨逸國

マルシヤル
クリーゲ

第二 亞米利加合衆國

第三 亞爾然丁國

ロケ、サエンツ、パニヤ
セー、ロドリゲス、ラレタ

第四 奧地利洪牙利國

メレー

男爵マツキオ

第五 白耳義國

ア、ベルナール
ウァン、デン、ヒューベル

fés conformes.

En foi de quoi, les Plénipotentiaires ont revêtu la présente Convention de leurs signatures.

Fait à La Haye, le dix-huit octobre mil neuf cent sept, en un seul exemplaire qui restera déposé dans les archives du Gouvernement des Pays-Bas, et dont des copies, certifiées conformes, seront remises par la voie diplomatique aux Puissances qui ont été conviées à la Deuxième Conférence de la Paix.

1. *Pour l'Allemagne:*

MARSCHALL.

KRIEGE.

2. *Pour les Etats-Unis d'Amérique:*

3. *Pour l'Argentine:*

ROQUE SAENZ PEÑA.

C. RÚEZ LARRETA.

4. *Pour l'Autriche-Hongrie:*

MÉREY.

Bon MACCHIO.

5. *Pour la Belgique:*

A. BEERNAERT.

VAN DEN HEUVEL.

ギーヨーム

第六 「ボリヴィア」國

クラウデオ、ピニラ

第七 伯刺西爾國

ルイ、バルボサ

エー、リスボサ

第八 勃爾牙利國

陸軍少將ヴィナロフ

イヴァン、カラシニコフ

第九 智利國

ドミンゴ、ガナ

アウグスト、マッテ

カルロス、コンチャ

第十 清國

第十一 格倫比亞國

ホルヘ、ホルグイン

エス、ペレス、トリアナ

エム、ヴァルガス

第十二 玖馬共和國

アントニオ、エス、デ、ブスタマンテ

ゴンザロ、デ、クエサダ

マヌエル、サンガイリー

第十三 丁抹國

商船ヲ軍艦ニ變更スルコトニ關スル條約

GUILLAUME.

6. *Pour la Bolivie:*

CLAUDIO PINILLA.

7. *Pour le Brésil:*

RUY BARBOSA.

E. LISBÔA.

8. *Pour la Bulgarie:*

Général-Major VINAROFF.

IV. KARANDJULOFF.

9. *Pour le Chili:*

DOMINGO GANA.

AUGUSTO MATTE.

CARLOS CONCHA.

10. *Pour la Chine:*

11. *Pour la Colombie:*

JORGE HOLGUIN.

S. PEREZ TRIANA.

M. VARGAS.

12. *Pour la République de Cuba:*

ANTONIO S. DE BUSTAMANTE.

GONZALO DE QUESADA.

MANUEL SANGUILY.

13. *Pour le Danemark:*

セー、ブロン

第十四 「ドミニカ」共和國

第十五 「エクアドル」共和國

ヴィクトル、エム、レンドン

エ、ドルン、イ、デ、アルスア

第十六 西班牙國

ドブルヴェ、エル、デ、ヴィーリヤウルーチヤ

ホセ、デ、ラ、リカ、イ、カルヴォ

ガブリエル、マウラ

第十七 佛蘭西國

レオン、ブールジョア

デスツールネル、ド、コンスタン

エル、ルノー

マルスラン、ペレ

第十八 大不列顛國

エドワード、フライ

アーネスト、サトウ

レ

ヘンリー、ハワード

第十九 希臘國

クレオン、リツォ、ランガベ

ジョールジュ、ストレイト

第二十 「グアテマラ」國

C. BRUN.

14. *Pour la République Dominicaine:*

15. *Pour l'Equateur:*

VICTOR M. RENDÓN.

E. DORN Y DE ALSÚA.

16. *Pour l'Espagne:*

W. R. DE VILLA URRUTIA.

JOSÉ DE LA RICA Y CALVO.

GABRIEL MAURA.

17. *Pour la France:*

LÉON BOURGEOIS.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

L. RENAULT.

MARCELLIN PELLET.

18. *Pour la Grande-Bretagne:*

EDW. FRY.

ERNEST SATOW.

REAY.

HENRY HOWARD.

19. *Pour la Grèce:*

CLÉON RIZO RANGABÉ.

GEORGES STREIT.

20. *Pour le Guatémala:*

ホセ、チブレ、マチャド

第二十一 「ハイチ」國

ダルベマル、ジャン、ジヨゼフ

ジー、エヌ、レジェー

ピエール、ユヂクール

第二十二 伊太利國

ポンピリ

ジェー、フジナト

第二十三 日本國

佐藤愛麿

第二十四 盧森堡國

アイシエン

伯爵ド、ヴィレー

第二十五 墨西哥國

ジェー、ア、エステヴァ

エス、ベール、ド、ミエー

エフ、エル、デ、ラ、バラ

第二十六 「モンテネグロ」國

ネリドフ

マルテンス

エヌ、チャリコフ

第二十七 「ニカラグワ」國

第二十八 諾威國

商船ヲ軍艦ニ變更スルコトニ關スル條約

JOSÉ TIBLE MACHADO.

21. *Pour le Haïti:*

DALBÉMAR JN JOSEPH.

J. N. LÉGER.

PIERRE HUDICOURT.

22. *Pour l'Italie:*

POMPII J.

G. FUSINATO.

23. *Pour le Japon:*

AIMARO SATO.

24. *Pour le Luxembourg:*

EYSCHEN.

Cte DE VILLERS.

25. *Pour le Mexique:*

G. A. ESTEVA.

S. B. DE MIER.

F. L. DE LA BARRA.

26. *Pour le Monténégro:*

NELIDOW.

MARTENS.

N. TCHARYKOW.

27. *Pour le Nicaragua:*

28. *Pour la Norvège:*

エフ、ハーゲルプ

第二十九 巴奈馬國

ベト、ポラス

第三十 「パラグエー」國

ジエー、ヂェ、モンソー

第三十一 和蘭國

ドブルヴェ、アッシユ、ド、ボーフォール

テー、エム、セー、アッセル

デン、ベール、ポールチユゲール

ジエー、アー、ローエル

ジエー、アー、ロエフ

第三十二 祕露國

セー、ジエー、カンダモ

第三十三 波斯國

モムタゾスサルタネー、エム、サマド、カン

サヂグ、ウル、ムルク、エム、アーメッド、カン

第三十四 葡萄牙國

候爵デ、ソヴェラル

伯爵デ、セリール

アルベルト、ドリヴェイラ

第三十五 羅馬尼亞國

エドガール、マヴロコルダト

第三十六 露西亞國

F. HAGERUP.

29. *Pour le Panama:*

B. FORRAS.

30. *Pour le Paraguay:*

J. DU MONCEAU.

31. *Pour les Pays-Bas:*

W. H. DE BEAUFORT.

T. M. C. ASSER.

DEN BEER POORTUGAEL.

J. A. RÖELL.

J. A. LOEFF.

32. *Pour le Pérou:*

C. G. CANDAMO.

33. *Pour la Perse:*

MOMTAZOS-SALTANEH M. SAMAD KHAN.

SADIGH UL MULK M. AHMED KHAN.

34. *Pour le Portugal:*

Marquis DE SOVERAL.

CONDÉ DE SÉLIR.

ALBERTO D'OLIVEIRA.

35. *Pour la Roumanie:*

EDG. MAVROCORDATO.

36. *Pour la Russie:*

ネリドフ

マルテンス

エヌ、チャリコフ

第三十七 「サルヴァドル」國

ペー、ジー、マテウ

エス、ペレス、トリアナ

第三十八 塞爾比亞國

エス、グルーイッチ

エム、ジエー、ミロヴァノヴィッチ

エム、ジエー、ミリチエヴィッチ

第三十九 暹羅國

モム、チャチデー、ウドム

セー、コラヂオニ、ドレリ

ルアング、ビュヴァナルト、ナリニール

第四十 瑞典國

カー、アッシュ、エル、ハムマルスキョルド

ヨハンネス、ヘルネル

第四十一 瑞西國

カルラン

第四十二 土耳其國

チュルカン

千九百七年十月九日ノ第八回總會議ニ於テ爲シタル
宣言ヲ留保ス

商船ヲ軍艦ニ變更スルコトニ關スル條約

NELDOW.

MARTENS.

N. TCHARRRYKOW.

37. *Pour le Salvador :*

P. J. MATHEU.

S. PEREZ TPIANA.

38. *Pour la Serbie :*

S. GROUITCH.

M. G. MILOVANOVIITCH.

M. G. MILITCHEVITCH.

39. *Pour le Siam :*

MOM CHATIDEJ UDOM.

C. CORRAGONI D'ORELLI

LUANG BHUVANARTH NARÜBAL.

40. *Pour la Suède :*

K. H. L. HAMMARSKJÖLD.

JOH. HELLNER.

41. *Pour la Suisse :*

CARLIN.

42. *Pour la Turquie :*

TURKHAN.

Sous réserve de la déclaration faite à la 8^e séance plénière
de la Conférence du 9 octobre 1907.

商船ヲ軍艦ニ變更スルコトニ關スル條約

第四十三 「ウルグエー」國

43. *Pour l'Uruguay:*

第四十四 「ヴェネズエラ」國

44. *Pour le Venezuela:*

ジー、ヒル、フォルトウル

J. GIL FORTOUL.

締約国一覽表

(昭和三七、一、五調)

国名	批准書 寄託の日	加入の日
オーストラリア	一九〇九、二、二七	
オーストリア	一九〇九、二、二七	
ベルギー	一九〇〇、八、八	
ブラジル	一九一四、一、五	
カナダ	一九〇九、二、二七	
セイロン	一九〇九、二、二七	
中国		一九二七、五、一〇
デンマーク	一九〇九、二、二七	
エル・サルヴァドル	一九〇九、二、二七	
エチオピア		一九二五、七、五
フィンランド		一九三三、六、九
フランス	一九一〇、一〇、七	
ドイツ	一九〇九、二、二七	
グアテマラ	一九二一、三、一五	

商船ヲ軍艦ニ變更スルコトニ關スル條約 締約国一覽表

ハイチ	一九一〇、二、二	
ハンガリー	一九〇九、二、二七	
インド	一九〇九、二、二七	
アイルランド	一九〇九、二、二七	
日本国	一九二一、三、三	
ラオス	一九一〇、一〇、七	
リベリア		一九二四、二、四
ルクセンブルグ	一九二二、九、五	
メキシコ	一九〇九、二、二七	
オランダ	一九〇九、二、二七	
ニカラグア		一九〇九、三、一六
ノールウェー	一九〇〇、九、二九	
パナマ	一九二一、九、二	
ポーランド		一九二五、五、三
ポルトガル	一九二一、四、三	
ルーマニア	一九二一、三、一	
スペイン	一九二一、三、一八	

(条二四・政八)

商船ヲ軍艦ニ變更スルコトニ關スル條約 締約国一覽表

ス ウ ェ ー デ ン	一九〇九、二、二七	
ス イ ス	一九二〇、五、二二	
タ イ	一九〇九、三、二二	

南 ア フ リ カ 共 和 国	一九〇九、二、二七	
ソ ヴ イ エ ト 連 邦	一九〇九、二、二七	
連 合 王 国	一九〇九、二、二七	